Défendre les animaux

C'est devenu notre à tous!

Militants de la cause animale ou non, on est d'accord : la cruauté envers les bêtes est inadmissible et doit être combattue. Car être soucieux des animaux, c'est être soucieux du bien-être de tout le monde.



Les protéger, c'est contribuer à un monde meilleur

Sur les dernières affiches de la SPA, d'adorables agneaux ou de paisibles vaches tranchent avec la violence du message. « La torture... c'est légal ? » interroge l'association. Abattage, expéri-

mentation animale, cruauté envers les bêtes : la Société de protection #ABATTOIRS

172 ans toute forme de souffrance animale, compte bien aujourd'hui se faire entendre plus que jamais. « Il y a en effet une réelle prise de conscience », observe Valérie Chansigaud, historienne de l'environnement et auteure de La Nature à l'épreuve de l'homme (éd. Delachaux), qui considère que quelques scandales ont suffi à réveiller un débat très ancien. « Les philosophes grecs, déjà, dénonçaient la cruauté envers les animaux, tout comme certains philosophes éclairés du XVIIIe siècle. Mais, plus récemment, nous avons traversé de grandes crises alimentaires, sanitaires et

des animaux, qui combat depuis





La très active association L214 veut nous ouvrir les veux sur les conditions d'élevage et d'abattage des animaux.

morales qui ont beaucoup choqué. » De l'affaire de la vache folle, conséquence de l'alimentation des bovins par des farines animales, aux dérives et aux maltraitances dénoncées dans certains abattoirs. nul ne peut plus ignorer ces sujets honteux et douloureux.

« Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans ce monde, s'inquiète Caroline, 46 ans, infirmière. Non seulement, on a l'impression de manger n'importe quoi, mais, en plus, on apprend que les animaux qui finissent dans nos assiettes ont subi de grandes souffrances...» Pour la première fois de sa vie, cette maman a récemment signé une pétition en faveur de la création d'un secrétariat d'État à la condition animale. « Je ne suis pas plus militante que cela, mais quand je vois les images tournées par l'association L214, où les animaux sont maltraités, ça me révulse et je me dis qu'il faut agir pour que cela cesse. »

L'animal domestique : un membre à part entière de la famille

Aujourd'hui, 89 % des Français déclarent que la défense des bêtes leur tient à cœur*. Et cela concerne tous les animaux, sans exception. « Dans une société où il y a de la violence et où les gens ont des difficultés à communiquer, les animaux sont une valeur refuge, analyse Hélène Gateau, vétérinaire et animatrice d'une chronique sur RTL. D'une part, l'animal de compagnie est aujourd'hui considéré comme un membre à part entière de la famille et, par conséquent, les

abandons paraissent injustifiables et tout acte de maltraitance est devenu intolérable. D'autre part, les animaux d'élevage maintiennent un lien avec la nature. Prendre en compte leur bien-être, c'est une façon pour l'homme de se protéger tout en préservant son écosystème. » Valérie Chansigaud résume : « Il y a plusieurs raisons de défendre la cause animale. Il peut v avoir des motivations purement sanitaires à protéger les animaux d'élevage pour contrôler la qualité de son alimentation. Mais toute cruauté en général est vécue comme quelque chose d'anormal dans une société évoluée. Dès lors. faire attention aux animaux, c'est avoir l'impression de faire attention à tous les vivants y compris soi-même et les siens. » Un moyen, à notre portée, de contribuer à un monde meilleur.

* Sondage Ifop pour Purina, mai 2016.

✓ Les adoptions se portent de mieux

de la Société protectrice des animaux,

en 2015, comparés à 95 jours en 2012).

rendus) est lui aussi à son plus bas,

supplémentaires en trois ans!

Une préoccupation quotidienne

Près de 56 % des Français assurent manger moins de viande qu'auparavant**. Si la moitié invoque des questions de prix, 35 % le font aussi parce qu'ils considèrent que l'élevage industriel ne respecte pas le bien-être animal. « Il y a toujours eu des civilisations qui mangeaient des animaux, confirme Anne-Blandine Caire. chercheuse spécialisée dans le droit des bêtes. Ce qui pose problème aujourd'hui, c'est la manière de les tuer et le manque de respect. Heureusement, tous les éleveurs ne maltraitent pas leurs animaux: il v a des modes d'élevage, comme la transhumance, qui sont très respectueux du cycle naturel des bêtes et de leur habitat naturel. » Marie, 40 ans, agent administratif et mère de trois enfants, essaie

ainsi de promouvoir une consommation citoyenne à la maison. « Je n'ai pas les moyens de tout choisir bio, mais je peux acheter moins de viande et de meilleure qualité. J'ai trouvé une Amap [Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, ndlr] à qui j'achète du bœuf en toute confiance. » Hélène Thouy, avocate spécialisée en droit animal, abonde: « Quand le consommateur se demande d'où vient la viande dans la barquette du supermarché, il pense à l'animal qui est dedans et, par là même, il fait avancer la défense des bêtes.»

Vers des caméras de surveillance?

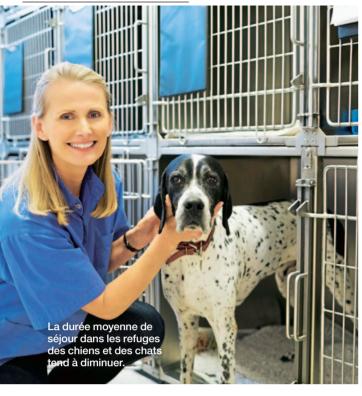
Comme tous ceux à qui la cause animale est chère, l'avocate se félicite que 85 % des Français soient

**Sondage Mediaprism pour l'ONG GoodPlanet et l'INC, oct. 2015



10 Maxi maximag.fr

C'EST D'ACTUALITÉ







domestiques font vraiment partie de la famille.

aujourd'hui favorables à l'installation de caméras de vidéosurveillance dans les abattoirs*. « Tout le monde a envie que les animaux soient bien traités et vivent mieux », ajoute Hélène Gateau, la vétérinaire et auteure du livre *Des hommes et des animaux* (éd. Carnets Nord). J'observe ainsi que les animaux de compagnie vivent globalement mieux et plus longtemps. Ils

sont mieux soignés. » Tous frais confondus, les ménages français dépensent environ 800 euros par an pour un chien.

Une justice beaucoup plus sensibilisée

« La justice est aussi plus active, se réjouit l'avocate Hélène Thouy. Il y a quelques années, la plupart des plaintes pour abandon ou maltraitance étaient classées sans suite. Aujourd'hui, elles donnent lieu à des enquêtes qui débouchent parfois sur des jugements exemplaires. » Mais tous les combats ne sont pas encore résolus : la corrida reste autorisée, malgré des propositions de loi visant à l'abolir. Une pratique qui choque pourtant beaucoup d'entre nous.

* Sondage Ifop pour Droits des animaux et la Fondation Brigitte Bardot, oct. 2016.

5 associations pour s'engager ou faire un don

• SPA. Pour aider la Société protectrice des animaux à accueillir tous ses pensionnaires, il est possible de devenir bénévole dans un refuge ou d'être famille d'accueil. Rens.: la-spa.fr.

• 30 millions d'Amis.

La célèbre fondation recherche des bénévoles dans ses refuges ou des « écovolontaires » pour porter secours aux animaux partout en France et dans le monde.

Rens.: 30millionsdamis.fr.

- L214. Connue pour ses campagnes chocs sur les conditions des animaux d'élevage, de pêche, et dans les abattoirs, l'association propose de participer à ses actions : manifestations, réalisation de films dénonçant des actes de cruauté...

 Rens.: 1214.com.
- Peta. L'association américaine « People for the Ethical Treatment of Animals » est connue pour son combat contre la fourrure et toute cruauté infligée aux animaux. Rens. : petafrance.com.

• Parti animaliste.

Ce nouveau parti, qui vise à faire émerger la question animale dans le champ politique, recherche aussi certaines compétences (comptabilité, secrétariat). Rens.: parti-animaliste.fr.

🍑 En cas de divorce, l'animal n'est pas un meuble ! 🤧



Émilie Devienne, coach de vie et auteure de *Truffe et Sentiments* (éd. Pygmalion, 17 €).

✓ Pourquoi avoir écrit un livre sur un chien dont les maîtres divorcent ?

Parce que ce sont des situations dont j'ai beaucoup entendu parler autour de moi et dans mon cabinet. Un animal est aujourd'hui un membre de la famille à part entière.

Dans mon roman, le divorce se passe très bien

jusqu'à ce que Madame réclame la garde exclusive de Gibus, le chien, alors que Monsieur plaide pour une garde alternée. En France, un foyer sur deux possède au moins un animal de compagnie : dans le lot, il y a forcément des divorces et donc des différends.

✓ Que dit la loi à ce propos ?

Depuis que l'animal a été redéfini comme un « être vivant doué de sensibilité », il n'est plus considéré comme un meuble. Mais si l'animal a été adopté par l'un des époux avant le mariage, il lui appartient. Et si l'animal a été adopté pendant le mariage, sous le régime de la communauté, il sera considéré comme appartenant au couple, qui devra alors se mettre d'accord sur sa garde.

✓ Comment cela peut-il se terminer?

Dans mon livre, le chien finit en résidence alternée. Dans la réalité, les maîtres font surtout ce qui les arrange, quitte à provoquer des problèmes de comportement chez l'animal. Mais le travail des associations invite de plus en plus à prendre en compte le bien-être des animaux : par exemple, si l'un des ex a un jardin et l'autre vit en appartement, c'est au premier que l'on confiera le chien.

Partagez votre expérience, posez vos questions

Sur maximag.fr

) Paly/Caiaimages/Photononstop; Camophotographie, Nyul/Adobe St

sentiments